



ensemble,
AGISSONS
POUR LE
climat



**Plan Climat
Air Energie**
Grand Paris Sud



Plan Climat Air Energie Territorial

C'EST QUOI ?

Le **Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET)** est un projet territorial de développement durable, à la fois stratégique et opérationnel. Établi pour 6 ans, il prend en compte **l'ensemble de la problématique climat-air-énergie** autour de plusieurs axes d'actions :

- La réduction des émissions de gaz à effet de serre
- L'adaptation au changement climatique
- L'amélioration de la qualité de l'air
- La réduction des consommations d'énergie
- Le développement des énergies renouvelables

Il doit participer à l'atteinte des objectifs que la France s'est fixée en matière de lutte contre le changement climatique et de maîtrise de l'énergie, à travers la Loi Transition Énergétique pour la Croissance Verte de 2015 :

- Réduction de la consommation d'énergie finale de 20 % en 2030 et de 50 % en 2050
- Réduction des émissions de gaz à effet de serre de 40 % en 2030
- Part des énergies renouvelables dans les consommations énergétiques de 32 % à l'horizon 2030.

PAR QUI ?

La loi confie la mise en place des PCAET aux **établissements publics de coopération intercommunale (EPCI)** de plus de 20 000 habitants. Pour notre territoire, c'est l'agglomération **Grand Paris Sud Seine-Essonne-Sénart** qui en a la responsabilité.

COMMENT ?

La loi fixe une méthodologie à respecter, qui repose sur les grandes étapes suivantes :

2017

2019

Diagnostic

Stratégie

Mobilisation
des acteurs

Plan
d'actions

Adoption
du PCAET

Les éléments clés du diagnostic

ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE



2 100 318 T ÉQ CO₂
émises en 2015

POLLUTION ATMOSPHÉRIQUE



Les principales **sources de la pollution atmosphérique** (oxydes d'azote et particules fines) : **transports** et le **chauffage** des bâtiments



Une qualité de l'air globalement bonne sur le territoire



Des dépassements de concentration, en particulier en dioxyde d'azote, observés en bordures d'axes routiers importants

BILAN ÉNERGÉTIQUE DU TERRITOIRE



6 535 250 MWh d'énergies consommées en 2013 (37 % : produits pétroliers ; 34 % : gaz)



383 800 MWh d'énergies produites en 2014

5,9 % des consommations couvertes par la production locale

ÉNERGIES RENOUVELABLES ET DE RÉCUPÉRATION



204 700 MWh produites en 2014 (68 % : bois)

3,1 % des consommations couvertes par les **énergies renouvelables** et de récupération en 2014



Des ressources mobilisables : géothermie, biomasse, incinération des déchets, chaleur des eaux usées...

CHANGEMENT CLIMATIQUE À GRAND PARIS SUD



Une évolution du climat à l'horizon 2100

+2 à +4 °C
+40 journées chaudes par an
+3 mois de période de sécheresse par an



Des conséquences pour le territoire

- Aggravation des canicules (îlots de chaleur, surmortalité...)
- Aggravation des épisodes de fortes pluies (inondations)
- Impacts des sécheresses sur les cultures

RÉSEAUX DE CHALEUR



5 réseaux de chaleur sur le territoire

50 km de réseaux, près de **500 abonnés**



Plus de **300 000 GWh** de chaleur livrée par an

4 % de la chaleur issue d'**énergies renouvelables** et de récupération en 2013

Profil Climat Air Énergie de Grand Paris Sud

GRAND PARIS SUD DANS LES GRANDES TENDANCES FRANCILIENNES



- Un impact fort des infrastructures de **transports** et des **consommations énergétiques du résidentiel** sur le climat et la qualité de l'air du territoire.
- Une forte **dépendance** aux énergies fossiles.
- Des **modes de consommations** fortement émetteurs de gaz à effet de serre.
- Un développement et une urbanisation qui rendent **le territoire et la population vulnérables** au changement climatique.

CE QUI DÉMARQUE LE TERRITOIRE DE GRAND PARIS SUD



Transports

Les leviers pour améliorer la qualité de l'air et réduire l'impact climatique sont difficiles à mobiliser au regard des compétences de l'agglomération.



Logements

Un parc de **logements énergivores** couplé à un fort contraste en termes de revenu médian des ménages :
> Un territoire sensible à la **fracture énergétique**



Réseaux de chaleur

Un territoire bien desservi en **réseaux de chaleur** par rapport à la situation de collectivités de grande couronne :
> Des projets et des ambitions en termes de **développement des réseaux** et de **raccordement aux énergies renouvelables et de récupération**



Changement climatique

Un territoire contrasté qui rassemble **toutes les configurations de l'Île-de-France** :
> Une vulnérabilité au changement climatique en zones urbanisées, identique à celle de la petite couronne
> Des zones moins urbanisées et des espaces naturels qui atténuent les effets d'îlots de chaleur urbain et d'inondations



Agriculture

Des ambitions et des capacités à agir en faveur de l'**agriculture** et des **circuits courts alimentaires**.



Énergies renouvelables

Des **potentialités** importantes en termes de ressources en **énergies renouvelables**, notamment la filière biomasse et la géothermie.

Enjeux pour Grand Paris Sud

DIAGNOSTIC

PISTES D'ENJEUX

Résidentiel



- 36 % des consommations énergétiques du territoire. 68 % des consommations liées au chauffage des logements, 24 % des logements collectifs raccordés à un réseau de chaleur
- 18 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 17 % des polluants atmosphériques
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules (baisse du confort d'été dans les logements)

- > Comment réduire la facture énergétique des ménages ?
- > Quels leviers pour développer les énergies renouvelables ?
- > Comment protéger les populations des impacts des canicules ?

Transports



- 34 % des consommations énergétiques du territoire
- 98 % des consommations sont des produits pétroliers
- 29 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 50 % des polluants atmosphériques
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules

- > Quelles politiques locales pour réduire l'impact des transports sur le climat et la qualité de l'air ?
- > Comment favoriser l'accès à la mobilité ?
- > Comment prendre en compte l'impact des canicules sur les infrastructures de transport ?

Tertiaire (public et privé) et Industrie



- 30 % des consommations énergétiques du territoire
- 13 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire
- 20 % des polluants atmosphériques liés au secteur industriel
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des canicules (baisse du confort d'été dans les bureaux)

- > Comment réduire la facture énergétique et la dépendance énergétique des entreprises ?
- > Quelles mesures mettre en œuvre pour améliorer la performance thermique des bâtiments publics et privés ?
- > Intégrer des prescriptions « approche bioclimatique » dans les projets de construction

Agriculture



- 0,11 % des consommations énergétiques du territoire
- 0,3 % d'émissions de gaz à effet de serre du territoire dues aux activités agricoles
- 700 ktéq CO₂, soit 33 % des émissions de gaz à effet de serre du territoire dues à la consommation, dont l'alimentation
- 53 % des émissions de NH₃
- Vulnérabilité aux impacts de l'aggravation des sécheresses

- > Quels leviers pour réduire l'impact des activités agricoles sur le climat et la qualité de l'air ?
- > Comment réduire l'impact des consommations alimentaires sur le climat ?

Axes stratégiques du PCAET de Grand Paris Sud

UNE TRANSITION ÉNERGETIQUE DE PROXIMITÉ QUI IMPACTE POSITIVEMENT SUR LE QUOTIDIEN DES HABITANTS ET DES USAGERS

- ▶ Éducation au développement durable
- ▶ Acculturation
- ▶ Mobilisation des ménages (FAEP)
- ▶ Dynamique des acteurs (conférence territoriale)
- ▶ Préservation du cadre de vie et de la santé
- ▶ Lutte contre la fracture énergétique
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Familles à énergie positive

- Des familles volontaires, une opération ludique
- Un défi : réaliser au moins 8% d'économies d'énergie sans investissement financier

VERS UNE AGGLOMÉRATION PLUS SOBRE ET RÉSILIENTE

- ▶ Aménagement durable
- ▶ Performance des logements et bâtiments (publics et privés)
- ▶ Mobilité durable
- ▶ Adaptation du territoire au changement climatique
- ▶ Rafraîchissement urbain
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Plan de Mobilité Interentreprises Évry Sud Corbeil-Essonnes

- Une stratégie de mobilité durable pour plus de 10 000 salariés
- Un partenariat Grand Paris Sud/ Entreprises/Communes



CONTRIBUEZ
DU 10 OCTOBRE AU
RENDEZ-VOUS SUR

VERS UNE AGGLOMERATION PLUS AUTONOME, QUI VALORISE SES RESSOURCES LOCALES ET PRODUCTRICES DE VALEUR

- ▶ Énergies renouvelables et réseaux de chaleur
- ▶ Agriculture et circuits-courts
- ▶ Déchets
- ▶ Économie verte/éco-filières
- ▶ Financement participatif
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Fermes urbaines

- 2 projets de fermes urbaines à Ris-Orangis et à Moissy-Cramayel
- Des projets portés par les villes, un accompagnement de l'agglomération

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



Réseaux de chaleur

- Des réseaux raccordés aux énergies renouvelables (géothermie, biomasse,...)
- Vers un schéma directeur pour développer les réseaux et les énergies renouvelables

UNE AGGLOMÉRATION INNOVANTE

- ▶ Entreprises innovantes
- ▶ Recherche et développement
- ▶ Enseignement supérieur
- ▶ Exemplarité de l'administration
- ▶ Opérations-pilotes
- ▶ ...

DÉJÀ À GRAND PARIS SUD



L'agglomération exemplaire

- L'eau des bassins de la piscine de Lisses chauffée grâce à la chaleur des eaux usées
- L'objectif : réduire de 50% les consommations d'énergie



REJOIGNEZ-VOUS AU PLAN CLIMAT
LE 10 DÉCEMBRE
SUR planclimat.grandparissud.fr



design graphique : idées fraîches

Retrouvez toutes les informations sur planclimat.grandparissud.fr

ADEME



Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie



Plan Climat Air Energie
Grand Paris Sud